LE CANADA"

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction .....OSCAR MCDOWELL
Secrétaire " .....P. A. J. VOYER
Rédacteur de ville.....FLAVIEN MOFFET

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Vendredi 24 Octobre 1890

☞LES PERSONNES QUI NE RECEVRONT PAS LEUR JOURNAL RÉGULIÈREMENT SONT PRIÉES DE DONNER AVIS SANS DÉLAI AU BUREAU DE L'ADMINISTRATION.

ECHOS DU JOUR

Le Trappistes vont fonder un monastère au Lac St Jean.

Une compagnie de Winnipeg va faire fabriquer des charrues à vapeur.

Des centaines de Juifs expulsés de Russie vont tenter de s'établir au Manitoba.

Les Acadiens vont avoir un collège classique à eux. Les pères Eudistes en seront les professeurs.

Le MERCURY croit que M. Mercier va rétablir le département de solliciteur-général pour le bénéfice de M. Fitzpatrick.

La folie s'attaque de préférence aux rois et aux princes. Les dernières victimes sont le roi de Hollande et le grand duc Nicholas.

On croit que le gouvernement de Québec va accorder une compensation aux MM. Gilmour à cause des procédures prises contre eux par le père Paradis.

Le CHRONICLE de Londres dit : "Les discours politiques de MM. Balfour et Morley semblent confirmer la rumeur que la dissolution du parlement aura lieu prochainement."

M. D. Monette, avocat, a été choisi comme candidat libéral aux prochaines élections fédérales dans le comté de Napierville. M. F Paradis ex-M. P. P. sera le candidat conservateur.

On dit que M. Dinnock de Truro N. E., vient d'être nommé surintendant de l'exposition canadienne à la Jamaique sous les ordres du président honoraire M. Adam Brown M. P.

Des efforts doivent être tentés pour ressusciter le NATIONALISTE CANADIEN, le seul journal scientifique français du pays. On espère que le gouvernement se décidera à accorder une subvention.

"On peut affirmer que, s'il reste beaucoup de conservateurs en France, on n'y trouve presque plus de royalistes." Qui parle ainsi ? C'est M. Francis Magnard, le directeur du *Figaro*, journal qui n'est pas doux pour la République.

MM. Beaugrand et Pacaud ont engagé sur le dos du comte de Paris une vive polémique qui est devenue très aigre et très personnelle. La PATRIE promet pour lundi une réponse "que M. Beaugrand corsera, cette fois, selon les nécessités de la circonstance."

Dans son affidavit pour faire annuler un règlement municipal touchant les écoles de Winnipeg, Mgr Taché dit que les catholiques ne peuvent pas les fréquenter sans préjudice à leur foi et qu'ils préféreront plûtôt en ouvrir à leurs propres frais. Le différend occupera la cour lundi.

Le GLOBE et le MAIL continuent activement leur campagne en faveur d'une reforme municipale. Les deux confères s'appliquent surtout aux villes et cités et s'accordent sur l'idée de faire élire les échevins par tous les électeurs d'une municipalité. Nous ne savons trop jusqu'à quel point cela constituerait véritablement une réforme.

Le FIGARO, écœuré à la vue des dessous du boulangisme et des incartades du duc de Paris, fait un mouvement de conversion qui le jette en plein dans le vrai et sain républicanisme. Un de ses plus brillants rédacteurs, très ferment monarchiste, Saint-Genest a été chargé de justifier ce mouvement, ce qui a donné lieu à une série de superbes articles dont nous publierons le dernier reçu demain, en première page. Il est adressé à M. Magnard le directeur du FIGARO. Qu'on ne manque pas de le lire : il est de saison.

Au commencement de l'année scolaire de 1888 le nombre des enfants qui se sont fait inscrire sur les régistres des diverses écoles dans l'Ontario, s'est élevé à 495,323 de ce nombre 229,485 ont fréquenté les écoles régulièrement, soit à peu près la moitié du nombre des inscrits. Dans cette même année il a été dépensé pour construction, etc. etc. la somme de $575,973 et dans les derniers douze ans quatre millions et demi.

Les salaires des professeurs pour 1888 forment une somme totale de $2,521,532. A propos des enfants absents des écoles, l'opinion publique, dans notre province, semble de plus en plus s'accentuer en faveur d'une loi qui rendrait l'instruction obligatoire.

Nous avons la loi de 1879, mais elle est restée lettre-morte, à cause, croyons-nous, des pouvoirs d'exécution conférés aux commissaires qui se soucient peu de traîner devant les tribunaux leurs amis ou leurs propres électeurs. Il est probable qu'à la prochaine session provinciale une loi sera présentée par le gouvernement afin de rendre obligatoire la fréquentation des écoles par enfants dont l'âge varie de 7 à 13 ans,

L'*officier dépisteur* (truant officer) sera revêtu par cette loi des pouvoirs d'un officier de police.

Dans le cas où ce projet deviendrait loi, tel que semble l'indiquer l'attitude des journaux officieux, il faudrait rendre l'instruction purement gratuite, entièrement débarrassée des souscriptions, paiements mensuels ou autres dépenses imposées aux parents, Alors seulement cette loi pourrait devenir effective et non-vexatoire.

Le Socialisme d'Etat

UN DISCOURS DE MGR FREPPEL

Mgr Freppel, évêque d'Angers, vient de prononcer au congrès des jurisconsultes catholiques réunis à Anvers, un discours remarquable, dans lequel, après avoir établi qu'il « souffle en ce moment un vent de socialisme d'Etat sur toute l'Europe occidentale », il s'élève avec force contre ce courant et en signale le dangers.

Il résume en trois formules cette tendance actuelle des esprits : L'Etat intervient pour fixer lui-même les termes du contrat de travail ; en bonne justice, le salaire de l'ouvrier doit être proportionnel à ses besoins et non seulement à son travail ; le salaire est la juste compensation de la renonciation de l'ouvrier aux profits de son travail.

A propos de la première formule, l'évêque d'Angers cite et répète un passage de la lettre du cardinal Manning à l'évêque de Liège.

"Voici ce que je lisais, il y a quelque temps, à ma grande surprise, dans une lettre signée d'un nom justement vénéré : « Je ne crois pas qu'il soit jamais possible d'établir, d'une manière efficace et durable, des rapports pacifiques entre patrons et ouvriers, tant qu'on n'aura pas reconnu, fixé et établi publiquement une mesure juste et convenable réglant les profits et les salaires, mesure d'après laquelle seraient réglés tous les contrats libres entre le capital et le travail ». Et l'on ajoute que « tous les contrats libres devraient être soumis à une revision périodique, chaque trois ou cinq ans, afin qu'on pût garder l'accord réciproque sur le contrat ». Faire déterminer par la puissance publique la proportion entre les bénéfices et les salaires, qu'est-ce autre chose sinon livrer à l'Etat avec la liberté individuelle, toute la vie économique d'un pays ?

"Je ne m'arrêterai pas aux conséquences d'une pareille théorie pour le commerce et pour l'industrie ; il serait facile de démontrer qu'ils y trouveraient leur ruine ; mais tel n'est pas le but de cette réunion. Ici, nous envisageons les choses au point de vue des principes. Jurisconsultes chrétiens, vous avez assurément le droit de vous demander sur quel fondement l'on pourrait bien s'appuyer pour attribuer à l'Etat un pouvoir aussi formidable que celui-là."

Le contrat qui lie l'ouvrier au patron est, selon Mgr Freppel, d'ordre exclusivement privé : l'Etat n'a qu'à veiller à ce que la justice et la morale y soient respectées.

L'évêque d'Angers reproche à la seconde formule de confondre le domaine de la justice avec celui de la charité. La justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû ; donc, du moment que le travail est rémunéré au prix convenu et dans une proportion équitable avec ce qu'il produit par lui même et de son seul fait, le devoir de justice est rempli ; le reste est l'affaire de la charité. Autrement, il faudrait soutenir que, en justice, le salaire doit varier selon que l'ouvrier est célibataire ou père de famille, qu'il a trois ou cinq enfants ou davantage encore. Comment soutenir une pareille théorie sans confondre l'atelier ou l'usine avec le bureau de bienfaisance ?

La troisième formule, selon l'orateur, conduit droit au collectivisme. A toutes ces tentatives de socialisme d'Etat, on doit opposer les deux principes de la liberté d'association : la liberté du travail à laquelle les souverains pontifes « de Pie VI à Pie IX » se sont efforcés de donner tout son essor, la liberté d'association que Mgr Freppel comprend ainsi :

"Songeons-nous le moins du monde à faire revivre les corporations obligatoires et fermées, au risque de porter atteinte à la liberté du travail ? Je n'ignore pas que telles ont pu être, il y a quelques années, les tendances de certaines revues ; mais ces réminiscences du passé, où il entrait plus d'audace que de sagesse, me semblent avoir fait leur temps, Et, en effet, tel ne saurait être raisonnablement notre but ; tel n'est pas, en tous cas, mon idéal dans les conditions de l'industrie moderne. Nous voulons combiner, dans une alliance féconde, le principe de la liberté du travail avec le principe de l'association libre et volontaire Nous voulons des corporations pouvant se former librement entre patrons et ouvriers ; des unions de métiers ayant la faculté de créer et d'entretenir, sous la protection des lois, leurs œuvres de secours et de prévoyance en faveur des enfants, des veuves, des vieillards, des invalides du travail, sans être entravées dans leurs développements par des restrictions méticuleuses au droit de propriété collective soit mobilière, soit immobilière ; en un mot, de vraies associations ouvrières, ayant comme autrefois leur patrimoine corporatif sous l'égide du droit public et de la religion."

Il faut encore citer la péroraison de ce discours :

"En résumé, c'est à provoquer l'initiative personnelle et l'action collective que doivent tendre nos efforts, si nous voulons résoudre la question ouvrière conformément aux lois de la justice et de la charité. Laissons à l'Etat, au législateur, aux pouvoirs publics de tout ordre, leur vraie fonction qui est de protéger tous les droits, et plus particulièrement les droits des petits et des faibles ; mais n'allons pas leur demander ce qui ne rentre nullement dans leurs attributions. Ce serait un véritable abus de la force que d'enlever à un ouvrier majeur, ayant la libre disposition de sa personne, la faculté de travailler plus de huit ou dix heures par jour, parce qu'il aura plu à un souverain ou à une majorité parlementaire d'arrêter à ce chiffre la durée du travail. Je me demande en vain sur quel principe on pourrait s'appuyer raisonnablement pour justifier une pareille prohibition. Est ce en vue d'assurer le bien commun ? Mais qui ne voit qu'on ouvre ainsi la porte, sans possibilités de la refermer plus tard, à toutes les exigences du socialisme contemporain ?

Après la règlementation législative et administration du travail des adultes, viendra nécessairement, et par une conséquence toute logique, la fixation, par l'Etat, du minimum des salaires, de la proportion entre les salaires et les bénéfices commerciaux et industriels, du taux des produits, du cours des valeurs, du prix des loyers, etc., ; car tout cela intéresse également le bien commun. Ce sera la mainmise de l'Etat sur toutes les conditions de l'activité humaine. Et, ce qu'il y a de vraiment étrange, c'est que ses idées de dépendance et de sujétion absolue se produisent à une époque où l'on ne parle que d'émancipation personnelle, où le suffrage universel exerce une vraie souveraineté de fait, de telle sorte que celui qui, armé du droit de vote, est censé avoir assez d'intelligence pour contribuer à former les pouvoirs publics, serait réputé incapable de stipuler, dans les termes où il l'entend, un simple contrat de louage. Aussi, suis je bien convaincu qu'il s'opérera sous peu, et de toutes parts, un mouvement de réaction contre tous ces projets de règlementation excessive, et que les ouvriers seront les premiers à refuser de devenir d'éternels mineurs sous la tutelle de l'Etat."

Depeches du Soir

(Service Special)

RECETTES DU GRAND TRONC

LONDRES, 24 oct—Les directeurs de la compagnie du Grand Tronc ont lancé aujourd'hui une circulaire annonçant un profit de £115,738 pour les six mois.

L'état des affaires permettra le paiement d'un dividende satisfaisant pour les actionnaires.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 24, oct.—Le maire a reçu un télégramme du comte de Paris acceptant l'adresse de bienvenu et le diner des citoyens. Il exprime aussi le désire de visiter l'Université Laval. Le comité a décidé que trois santés seraient bues au banquet : celle de la Reine, par le maire ; de notre hôte, par le maire, et la France, par l'hon. juge Routhier. MM. Chapais et Stewart répondrons à la sante du Canada qui sera portée par un des visiteurs.

—William Venner, courtier et l'un des types les plus originaux de Quebec, est mort à l'âge de 77 ans.

Le père Venner, comme on l'appelait ici, a souscrit largement au fonds électoraux des libéraux en ces dernières anées ; il laisse une fortune de $100,000.

—La nuit avant-dernière les contrebandiers ont joué un vilain tour aux officiers de douane de cette ville. Ces derniers avaient été avertis secrètement qu'ils rencontreraient sur le chemin de Beauport deux voitures chargées de whisky Vers minuit ils se rendirent et, après plusieurs heures de guet, saisirent en effet la proie indiquée. Pendant qu'il affectuaient cette petite saisie des contrebandiers débarquaient impunément 148 barils de la dite liqueur sur l'île d'Orléans.

Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL, 24 oct.— Le détective Carpenter a reçu une lettre de M. Frank A. Cantwell, marchand, de Franklin Centre, P. Q., l'informant que 3 individus avaient défoncé son magasin, il y a environ deux semaines, et s'étaient emparés de $200 en argent, de 25 montres et d'une quantité d'autres marchandises Le coffre-fort a été troué par le dessus et on a fait sauter la porte.

Quelque temps après trois hommes de mauvaise mine furent vus dans les environs de Huntingdon, où ils ont aussi commis plusieurs vols. M. Cantwell sera à Montréal aujourd'hui ou demain et il est probable que les trois hommes qui ont été arrêtés ces jours derniers sous soupçon de vol ne sont pas étrangers aux vols précédents.

—Depuis plusieurs années, George Cooper était au service de MM. King et Fennell, marchands, 304 rue St Jacques. Il possédait la confiance entière de ses patrons, mais ces derniers constatèrent à leur grande surprise qu'ils avaient été odieusement trompés.

En effet, l'employé infidèle avait réussi à leur dérober un montant assez considérable.

MM. King et Fennell le firent arrêter, mais ils se décidèrent à retirer leurs plaintes et le jeune homme qui avait été arrêté par les détectives Cullen et Robinson fut libéré

—Hier, au moment même où plusieurs ouvriers revenaient de leur ouvrage et longeaient la rue Guy, ils aperçurent un cheval attelé à une voiture, flottant sur la surface du canal.

Ils donnèrent immédiatement l'alarme au sergent Clark qui après avoir réussi à distinguer le No. 982 inscrit sur la bride de l'animal, constata que le cheval et la voiture appartenaient à un charretier nommé John Monahan.

Le sergent se rendit à sa résidence et l'épouse lui déclara que le mari était mystérieusement disparu depuis deux jours.

Des recherches ont été faites dans le canal et, ce matin, le cadavre a été rétrouvé.

—Un incendie considérable s'est déclaré aux abattoirs de l'Ouest et quelques instants après, ce dernier menaçait de prendre les proportions alarmantes d'une véritable conflagration.

Vers le soir, quelques-uns des ouvriers constatèrent avec effroi que les flammes venaient de commencer leur œuvre destructive dans les vastes entrepôts de livraison de la compagnie, et l'alarme fut immédiatement donnée.

En quelques instants, le chef Massy et ses hommes furent rendus sur le théâtre de l'incendie, et ils se mirent bravement à l'œuvre.

A leur arrivée, toute la bâtisse était en flammes.

Le chef Massy voyant qu'il était impossible de se rendre maîtres du terrible sinistre, appela les pompiers de Ste Cunégonde, afin de leur aider à protéger les constructions environnantes.

Les flammes étaient extrêmement violentes et l'incendie ne cessa qu'au bout de quatre heures.

Ceci s'explique par le fait que les abattoirs contenaient une quantité énorme de graisse et d'huile.

La pression de l'eau était très bonne.

La bâtisse était en brique et comprenait quatre étages.

Les pertes sont évaluées à $30,000 entièrement couvertes par les assurances.

UN JUIF AMBITIEUX

VIENNE, 24 oct.—Le bal donné par le baron Hirsch dans ses domaines autrichiens, en l'honneur du prince de Galles, a été une des fêtes les plus magnifiques que l'on n'ait jamais vues. Le prince a déclaré être enchanté et est resté jusqu'à minuit pour admirer les beautés de la fête. On dit que l'ambitieux baron a dépensé plus de cent mille piastres. Il cherche à se faire admettre dans la haute société dont il a été jusqu'ici exclu en raison de son origine juive. On assure que la cour d'Autriche est très scandalisée de ce que le prince de Galles ait jugé à propos de ce rendre à l'invitation d'un sujet autrichien qui n'est pas reçu par l'empereur.

☞GANTS GANTS GANTS. Le plus bel assortiment dans la ville chez Geo A. Quesnel 26 rue Rideau.

LE MYSTERE CONTINUE

Rien de nouveau dans l'enquête sur le meurtre si mystérieux de la Pointe du Lac, près de Trois-Rivières.

☞CRAVATES ! CRAVATES ! joli assortiment de toutes couleurs valant 50 cts pour 25 cts. Geo. A. Quesnel.

LA MINE DE HIGH FALLS

Hier matin les ingénieurs en mine représentant la *General phosphate corporation of London* sont descendus à Buckingham afin de prendre possession au nom de leur compagnie de la mine de phosphate que leur a vendue M Geo. Stewart.

Cette cérémonie qui était purement pour la forme a été suivie d'un *lunch* au champagne dans une des cambuses des mineurs.

Les ingénieurs sont revenus cette nuit enchantés de leur voyage et ils considèrent leur propriété comme une des plus considérables de cette région. L'exploitation de cette mine va être entreprise sur une grande échelle, on estime que plusieurs centaines d'hommes y trouveront de l'emploi.

☞M. Geo. A. Quesnel est de retour de Montréal où il a acheté au grand rabais un grand job lot de chemises de laine pour garçons valant $1,50 qui seront sacrifiées à 75 cts. Ce n'est pas du humbug : une valeur de $1,50 pour 75 cts. Rappelez-vous 16 rue Rideau.

DÉGRINGOLADE

Mardi une locomotive passait à reculons trois ou quatre chars chargés de minérai de fer sur l'embranchement du chemin fer qui conduit à Kippawa quand le tender sauta par dessus la voie entrainant la locomotive. Le mécanicien Brousseau tomba quelques pouces de la locomotive : un peu en déça il aurait été écrasé à mort M. Latour, fils de l'ex-échevin O. Latour de cette ville, qui se trouvait à bord. Si la dégringolade s'était faite à 150 pieds plus loin tout et tous tombaient dans le lac. La voie a été immédiatement deblayée.

Le lendemain le bateau qui fait le service sur le lac donnait sur des obstacles et une voie d'eau se déclarait. Le danger n'a pas été bien grand; il n'y a eu qu'un retard.

ACHETÉ A 54 CENTS DANS LA PIASTRE

La vente du beau stock de Malo, Beauvais & Cie a eu lieu avant-hier après midi et y assistaient beaucoup de nos marchands. M. K. Nolan de Nolan & Cie a été l'acquéreur et le prix payé a été de 54 cents dans la piastres. Ce stock est neuf. Une bonne partie n'avait été reçue que quelques jours avant la faillite, est bien assortie et avait été très soigneusement choisie par les faillis. Le stock consiste en un ensemble très con plet de jolis matériaux à habillements.

Nolan & Cie, bien que dans les affaires depuis quelques mois seulement, se sont acquis une enviable renommée et plusieurs des citoyens les plus fashionables dans leurs habillements sont maintenant leurs meilleurs clients. Ils ont montré un grand esprit d'entreprise dans l'achat de ce stock et comme le prix payé est très bas, le public aura là une superbe occasion de se pourvoir d'élégants habits à des prix qui ne permettent pas de concurrence.

Ils ont aussi loué le magasin occupé jusqu'ici par MM. Malo, Banvais & Cie où ils ont l'intention de faire leur commerce à l'avenir.

DECES

En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 4 mois et 20 jours, Omer, Emile, Alfred, enfant de M. Emile Robitaille, épicier. Les funérailles auront lieu samedi après-midi à trois heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE SALON DE DEVANT

Est la scène de bien des tragédies et comédies domestiques. C'est là que la jeune fille de la maison reçoit son amoureux qui vient toujours à bonne heure et participe aux efforts faits pour user l'ameublement fourni par la Metropolitan Mfg. Co. C'est là aussi que le ministre de la religion bénit et couronne l'union matrimoniale. Le jeune homme a alors fini sa vie de salon, mais pas les meubles fournis par la Metropolitan Mfg. Co.

Ceci nous amène à vous parler d'ameublement de maison, mais ce serait une perte de de temps que d'en faire ici une longue description. Une visite au No. 557 rue Sussex vous sera plus profitable que la lecture des annonces, mêmes quand celles-ci sont aussi intéressantes que les nôtres.

Metropolitan Mf'g. Co.
557 Rue Sussex.

DIX LIVRES EN Deux Semaines QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Comme Régénérateur des Chairs il n'y a pas de doute que par l'

EMULSION SCOTT

d'Huile de Foie de Morue

Aux HYPOPHOSPHITES de CHAUX et de SOUDE

Beaucoup de Malades ont gagné une livre par jour. Elle guérit LA PHTISIE, les Affections Scrofuleuses, Bronchites, Toux, Refroidissements et toutes les Maladies Tuberculeuses. Aussi agréable que du lait.

Préparée par SCOTT & BOWNE, Belleville.

L'HOMŒOPATHIE
D. C. McLAREN, M. D.
Medecin et Chirurgien
Au No. 89, Rue Slater.

Dans quelques jours nous avertirons le public de la date de l'ouverture de nos Echantillons de Fournaises de Passage et de Poeles de Cuisine, a Charbon et a Bois.

E. G. LAVERDURE & CIE.,

Christian & Cie.
Commercants de Charbon.
BASSIN DU CANAL.
En dehors du *Combine*. Adressez vos commandes à C. Christian, Agent, Nicolet House, Little Sussex Street, Ottawa.

Peinturez
Vos Batisses en Briques
—AVEC—
La Peinture a Briques plates
—DE—
HOWE
Preparee dans toutes
LES COULEURS.

Souvent il est utile d'associer la *Créosote de Goudron de Hêtre* à *l'Huile de Foie de Morue* dans le traitement des Affections du Laryax, des Bronches, des Poumons, principalement dans les Bronchites chroniques et les Catarrhes. Cette association présente de grands avantages, même en l'absence de maladie véritable, quand on l'emploie seulement dans le but de fortifier une poitrine faible ou un tempérament délicat. — Ces deux médicaments se trouvent réunis dans les CAPSULES DE BERTHÉ CRÉOSOTÉES dans laquelle la Créosote de goudron de hêtre se présente dissoute dans une huile de foie de morue particulièrement recommandable, puisqu'elle est préparée par des procédés qui, seuls, ont mérité l'*approbation de l'Académie de Médecine de Paris.*

VENTE EN GROS : MAISON FRERE, 19, rue Jacob, Paris, et principaux droguistes. — AU DÉTAIL dans les Pharmacies.

G. PHILBERT,
IMPORTATEUR
—DE—
TAPISSERIES
Americaines, Anglaise Ecossaises
—Coin des rues—
Dalhousie et Saint-Patrice
OTTAWA
Peintnres préparées, Peinture, Tapisseries, Vitres, Mastic, Pinceaux Huile, Etc.
ARTICLES
De Peintre en General

CARTES PROFESSIONNELLES

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

GEO. McLAURIN, L.L.B
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.,
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc,
ARCHITECTE ET INCENIEUR CIVIL
22 Rue Metcalfe, Ottawa.

J. W. W. WARD,
AVOCAT ETC
— BUREAU —
31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS Ottawa

O'GARA MacTAVISH & WYLD
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES.
Bloc Hay, rue Spark Ottawa, O
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, Q. C. D B. MACTAVISH WM. WYLD

DR. R. CHEVRIER.
276 Rue Dalhousie
Heures de Consultation 10 à 12 a. m., 2 à 5 p.m., et 7 à 8 p. m.,

LES MEILLEURS OUBLITES DE CHARBON
T. G. Brigham Successeur de J. C. Browne & Cie Bloc Russell
26 RUE SPARKS

A Vendre à bon Marché
Portes chassis et jalouserie, bois préparé, moulures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chaussures chez
R. WOODLAND,
38 rue Besserer, près du bassin du Canal

Belcourt, MacCraken & Henderson
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
OTTAWA
N. A. Belcourt, John J. MacCraken
Geo. F. Henderson.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Supreme et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont
McLEOD STEWART F. H CHRYSLER
J. J. GODFREY

Walker, McLean & Blanchet
AVOCATS
Avocats, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, etc, etc.
No. 34½ Rue Elgin, Ott
(EN FACE DU RUSSELL)
W. H. Walker, D. G McLean. C.A.B. Blanchet

A. E. LUSSIER
Avocats, Notaire, etc.
Bureau -- 569 Rue Sussex
(Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)
Argent à prêter avec avantage spécial l'emprunteur.
A. E. LUSSIER B.A.

M. J. GORMAN, LL.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT
☞ARGENT A PRETER

CHEMIN DE FER
INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points du Bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les îles de la Madeleine, Terreneuve et St Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 50 minutes.

Les trains express de l'Intercolonial qu vont dans ces directions sont brillamment éclairés par l'électricité et chauffés par la vapeur de la locomotive. Tout cela donne beaucoup d'avantages, de confort et de sureté aux voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants, de même que les chars-salons pour le jour.

On se rend par cette route à toutes les stations populaires de pêche et de bains du Canada sur le parcours de l'Intercolonial.

LIGNE DES PASSAGERS ET DES MALLES CANADIENNES-EUROPÉENNES

Les passagers pour la Grande Bretagne et le Continent, quittant Montréal le jeudi matin arriveront à temps pour prendre le vapeur de la malle, le même soir à Rimouski.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la fleur et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est et de Terreneuve, aussi pour l'exportation des grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le et le passage s'adresser à

E KING, agent des billets,
27, rue Sparks, Ottawa, Ont.
D. POTTINGER,
Surintendant-Général

Bureau du Chemin de Fer,
Moncton N. B. 13 Juin. 1890.

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878
W. BAKER & CO.'S
Breakfast Cocoa
Est absolument pur, et c'est soluble.
Pas de Chimique
sont employés en sa préparation. Il est plus que trois fois plus fort que le cacao mélangé avec de l'amidon, de l'arrow-root, ou du sucre, et est en plus économique, coûtant moins qu'un sou la tasse. Il est délicieux, nourrissant et fortifiant. FAMILLES à DIABÉTIQUES autant admirable pour les malades que pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.
Se vend chez tous les Epiciers
W. BAKER & CO., Dorchester, Mass

PALMER HOUSE

Etoffes a Manteaux

Nos Etoffes à Manteaux ont reçu avis qu'elles auraient à disparaître au plus court délai mais pour dernière consclation je leur ai donné l'avantage de de s'esquiver à n'importe quel prix et cette semaine les pratiques peuvent s'attendre à des prix incomparables dans ces marchandises.

Cette Semaine

Cette semaine nous vendrons au delà de deux mille verges de Drap Ottoman noir et brun aux prix suivants :

Draps Ottoman ancien prix $1.80 réduits à $1.00
Draps Ottoman ancien prix $2.55 réduits à $1.50
Draps Ottoman ancien prix $3.00 réduits à $2 00
Draps Ottoman ancien prix $3 25 réduits à $2.00

Imitations de Mouton, Draps frisés, Sealettes, Draps Fantaisie, Drap Napp, tous les Draps à Manteaux sont réduits afin de les écouler dans le plus court délai.

Manteaux pour Enfants

Nous avons un très joli choix de Manteaux pour enfant et fillettes de tous les âges que nous vendons avec la même libéralité que les autres marchandises.

MARCHANDISES de Premiere Classe

Si vous avez besoin de marchandises fraiches et de première classe profitez des avantages que nous vous offrons de vous les procurer à meilleur marché que les autres magasins ont à payer pour les mêmes marchandises.

PALMER HOUSE
53 & 55 Rue Sparks.
H. F. POIRIER

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE